



SEPTIÈME (7^E) RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Le 21 mai 2015
Téléconférence

PROCÈS-VERBAL

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Étaient présents :		
Francine Cyr Anne-Marie Paradis	Roger Boudreau Richard Gallant Mario Pelletier	Roger Martin Gérard Mcken Willy Wilondja
Était absent :		
Alain Martin		
Était également présente : Chantal Ouellette, secrétaire et responsable administrative des CÉD		
Étaient invités : Gilles Bourque, président du CÉD Sud Richard Landry, président du CÉD Nord-Ouest Jean-Guy Rioux, président du CÉD Nord-Est Louise Landry, directrice générale de l'AEFNB Sylvain Lavoie, directeur des communications de l'AEFNB		

2. L'enveloppe égalitaire

L'AEFNB demande à la FCÉNB et aux CÉD pour leur appui inconditionnel dans leur démarche auprès du gouvernement et peut être du tribunal pour qu'un engagement ferme soit pris et que l'école francophone reçoive une enveloppe égalitaire pour la réalisation de l'égalité réelle en éducation. Le but est que cet engagement ne soit pas renégocié à tous les exercices budgétaires.

Ce que signifie appui inconditionnel : appui fort pour obtenir le jugement, que l'on croit à cette cause, que c'est un cri du cœur de la communauté comme dans le cas de Montfort en Ontario.

L'AEFNB fera parvenir un modèle de lettre pour la rédaction de la lettre d'appui.

Ces actions sont entreprises suite aux conseils reçus de leur avocat. Celui-ci fera une présentation lors de l'AGA de l'AEFNB et les membres du CA y assisteront.

Résolution 2014-2015/34

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit envoyée aux CÉD afin qu'ils discutent de l'enveloppe égalitaire suite à la présentation de l'AEFNB en présence des présidents et nous fasse part de leur position avant que la FCÉNB se prononce sur la demande de l'AEFNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La réunion est levée est à 13h00.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire